



MAIRIE de
GOTEIN-LIBARRENX

64130



Tél./ Fax 05 59 28 01 29
mairie.goteinlibarrenx@wanadoo.fr



BULLETIN MUNICIPAL N° 03

du 30/07/2014

Sommaire :

- **Compte-rendu réunion du conseil municipal du 19.05.2014**
- **Compte-rendu réunion du conseil municipal du 17.06.2014**
- **Compte-rendu réunion du conseil municipal du 28.07.2014**
- **Nouvelles de GAZTIAK**

Le mot du Maire,

Comme vous allez pouvoir vous en rendre compte, nous venons de passer 3 mois assez compliqués à gérer dans la vie communale avec plusieurs dossiers épineux : le changement de convention de l'EPFL pour le Bâtiment des Haras de Libarrenx, la date de départ à la retraite d'Evelyne Borthelle qui n'est toujours pas connue et qui pose une problématique pour son remplacement, et surtout les différents orages des 23/24 juin, 4 juillet qui ont occasionné de nombreux dégâts dans la commune.

Période difficile certes, mais je ne retiendrai que le positif, et remercie l'ensemble des personnes qui s'est dévoué pour venir en aide aux personnes sinistrées, me confortant dans l'idée que la structure village est la plus efficace pour créer ce lien social nécessaire à l'entraide et au bien-vivre. Je reste aussi très confiant pour le futur de GOTEIN-LIBARRENX, après XIRU 25, les 50 ans de GAZTIAK, les fêtes de Libarrenx et de Gotein, la fête scolaire, le vide grenier, la fête de GAZTE IZANAK, il est impressionnant de voir l'investissement de chacun pour que le village vive, avec en plus pour chacune de ces manifestations un engagement exemplaire des jeunes du village.

Merci à tous.

LOUGAROT Bernard, Le Maire

Un bon nombre de parents d'élèves n'a pas inscrit leurs enfants aux temps d'activités périscolaires. Merci de retourner le bulletin d'inscription, adressé fin juin, complété.



HORAIRE : **Mardi de 17h00 à 19h00** **Vendredi de 17h00 à 19h00**
Judi de 13h30 à 15h00 **Samedi de 10h00 à 12h00**

REUNION DU CONSEIL DU 19/05/2014

Présents : Mmes BOUILLON, DRIENCOURT, JAUREGUI-ONDARSUHU, LARRAMENDY, Mrs ALLARD, ARRAYET, BORTHELLE, BROUSSET MATHEU, BURGUBURU, LOUGAROT, MAZQUIARAN.

1. REMPLACEMENT POSTE DE GARDIENNE

M.r le Maire explique qu'Evelyne Borthelle sera à la retraite début septembre 2014 et qu'il faudra pourvoir à son remplacement. D'autre part il précise aussi qu'actuellement Evelyne est aidée bénévolement par des conseillers municipaux au moment des repas, et qu'Evelyne fait énormément d'heures. Comme envisagé précédemment, il faudra créer un second poste pour améliorer le service et éviter qu'il soit fait appel aux bénévoles.

M. le Maire fait la proposition de créer 2 emplois d'avenir pour ces 2 embauches, solution qui ne permettra pas d'avoir des personnes diplômées ATSEM mais seulement des personnes avec un CAP ou un BEP, ce choix est surtout guidé par la grande économie financière que constituerait ces emplois aidés. S'en suit une discussion où plusieurs conseillers évoquent la crainte de remplacer un emploi CDI par 2 emplois précaires, estimant que la qualité du service en sera altérée et préféreraient que un soit en CDI et l'autre en emploi aidé.

M. le Maire reste toutefois sur sa proposition initiale en raison des économies faites. Si toutefois le nombre et la qualité des postulants s'avéraient insuffisants, nous reconsidérerions cette décision. M. le Maire propose aussi que la maison des communes nous aide pour définir les postes et dans le recrutement.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 5 ABS : 0

2. EPFL HARAS :

M. le Maire rend compte des contacts qu'il a eu avec l'EPFL où il lui a été signifié qu'il n'y a aucun moyen de récupérer les loyers de 2013 en raison du changement de convention, changement dû à l'obligation qu'a eu l'EPFL d'être assujéti à la TVA. Toutefois pour minimiser nos pertes il nous propose d'acheter la partie du bâtiment (les logements) qui nous permettrait de récupérer les loyers. Il est donc décidé de consulter les banques pour faire un emprunt pour acheter cette partie du haras.

3. QUESTIONS DIVERSES

• Commission communales des impôts directs

Le conseil municipal désigne :

Commissaires titulaires :

-Mr HOQUI Maurice (Bois)
-Mme JOSEFOWITZ Céline
-Mr ETCHEBEST Benat
-Mme AYERDI Marie
-Mr AGUER Jean
-Mme AYCAGUER Maïté
-Mr ESCOVAR Gilbert
-Mr INCHASSENDAGUE Louis
-Mme KOLHER Dominique
-Mr ETCHEBARNE Jean
-Mr ELICHONDOBORDE Dominique
-Mme PINQUE Henriette

Commissaires suppléants :

-Mr ELICONDOBORDE Pierre
-Mr CATARINO C
-Mme HILLION Christelle
-Mr CARRIQUIRRY Davy
-Mme GARICOIX Sylvie
-Mr HOURCADE Michel
-Mme BIDEgain Suzanne
-Mr MOHAMED thierry
-BELAITS Benat
-ETCHEVERRY Marcelle
-Mme MAINHAGUIET Marie-Hélène
-Mr ACHIGAR Claude

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

- **Repas cantine :**

Avec les autres écoles publiques de CHERAUTE, IDAUX MENDY, ORDIARP, GARINDEIN, MAULEON, MONCAYOLLE, il a été décidé de changer de fournisseur des repas de la cantine, jusque là fournis par le LP CHAMPO : ils le seront maintenant par une entreprise privée SUHARY s'implantant à Mauléon mais déjà réalisant ce service sur Saint Pée sur Nivelle. Avant de faire ce choix, nous nous sommes inquiétés des répercussions que pouvait avoir ce choix sur les emplois du lycée et rassurés sur ce problème nous avons adhéré à la démarche. L'avantage est que cette entreprise livrera les repas directement à l'école pour un prix similaire.

4. INTERCOMMUNALITE

- ✓ **COMMUNAUTE DE COMMUNES XIBEROA :**

Suite à la demande de la CC XIBEROA d'ouvrir ses commissions aux conseillers :

FINANCES: LOUGAROT Bernard

ECONOMIE: MAZQUIARAN Bernard

URBANISME/HABITAT : LOUGAROT Bernard

ENVIRONNEMENT/DECHETS : BORTHELLE Roger

TRAVAUX: BROUSSET-MATHEU Alain

CULTURE, EUSKARA : LARRAMENDY Marie-Christine

ENFANCE, JEUNESSE : DRIENCOURT Nelly

MONTAGNE BASQUE : ARRAYET Jean-Christophe

SANTE/SOCIAL: BOUILLON Maïté

Mr le M Maire est très heureux de l'intégration des conseillers municipaux dans les commissions de la CC

REUNION DU CONSEIL DU 17/06/2014

Présents : Mmes BOUILLON, DRIENCOURT, JAUREGUI-ONDARSUHU, LARRAMENDY, Mrs ALLARD, ARRAYET, BORTHELLE, BROUSET MATHEU, BURGUBURU, LOUGAROT, MAZQUIARAN.

1. ACHAT PARTIE HABITATION DU HARAS

- **DELIBERATION N°1**

Sur proposition de l'EPFL voir ci-dessous, M. le maire explique qu'il faut faire un emprunt pour acheter la partie habitation du haras pour que les loyers reviennent à la commune. Pour limiter l'impact sur notre budget il est décidé de le prendre sur 10 ans.

Après consultation des banques pour l'achat du haras, seul LE CREDIT AGRICOLE nous a accordé un prêt, à la condition que nous regroupions le montant de l'achat du haras, avec la ligne de trésorerie actuellement ouverte.

NOUVEL EMPRUNT CREDIT AGRICOLE :

Montant : 100000€ Durée : 10 ans Taux proportionnel : 3.33 %

Montant de l'échéance constante annuité de 11921.33€ de laquelle nous déduirons les loyers.

Première échéance fin 2015

Frais de dossier 600 €

POUR : 11 CONTRE : 0

- **DELIBERATION N°2 et COURRIER à L'EPFL**

Demande de rétrocession partielle de la partie habitation du bâtiment du haras et de son accès
Suivant les termes ci-dessous :

Pour la partie habitation : Valeur vénale : 70.000,00 € Frais d'acquisition (prorata) : 1.441,10 €

Total : 71.441,10 €

Pour la partie haras : Valeur vénale : 51.000,00 €- Frais d'acquisition : 1.049,95 €-

Total : 52.049,95 €

La rétrocession se fera pour un montant de 71.441,10 € décomposé comme suit :

- Remboursement de la valeur vénale : 70.000,00 €

Remboursement des frais d'acquisition par l'EPFL Pays Basque : 1.441,10 €

- Annuités versées au titre du portage (prorata) : 26.790,41 €

- **Solde de la rétrocession : 44.650,69 €**

+ frais de portage 1.20% sur la facture 2015 soit 535,80 € (non indiqué dans le tableau ci-dessous)

Restera en portage la partie Haras pour une valeur de 52.049,95 €

- Annuités versées au titre du portage (prorata) : 19.518,73 €

- **Capital porté restant dû : 32.531,22 €**

Le portage 2015/2019 (5 années restantes) :

	2015	2016	2017	2018	2019
Annuités	6.506,24 €	6.506,24 €	6.506,24 €	6.506,24 €	6.506,26 €
Frais de Portage	390,37 €	312,30 €	234,25 €	156,15 €	78,08 €
Total	6.896,61 €	6.818,54 €	6.740,49 €	6.662,39 €	6.584,32 €
Total Portage	33.702,35 €				

Demande à l'EPFL de réaliser au plus tôt l'ensemble des démarches administratives

POUR : 11 CONTRE : 0 ABS : 0

- **DELIBERATION N°3**

L'EPFL ayant envoyé sa facture pour le portage de cette année alors que nous avons prévu dans le budget une annuité pour l'emprunt de 100000 € il faut réaliser les écritures suivantes :

En investissement : Poste 16 : Prévu 53660 € moins 11044 Nouveau montant : 42316 €

Poste 21 : Prévu 84525 € moins 11044 Nouveau montant : 73481 €

En Fonctionnement : Poste 23 : prévu 84525 € moins 11044 nouveau montant : 11044 €

Poste 6611 : prévu 24330 € moins 3020 nouveau montant : 21310 €

Poste 6068 : prévu 12343 € moins 2500 nouveau montant : 9843 €

Poste 6125 : prévu 0 en plus 16564 nouveau montant : 16564 €

POUR : 11 CONTRE : 0

2. REMPLACEMENT POSTE DE GARDIENNE

La mission locale a réceptionné bon nombre de candidatures et un pré-tri va être effectué pour retenir les personnes qui passeront l'entretien d'embauche.

Il y a toutefois un problème quand à la date de départ d'Evelyne Borthelle car si le régime général lui a donné la retraite début septembre 2014, il semble que la caisse des fonctionnaires (CNRACL) veuille la faire rester travailler plus longtemps. Cette situation est gênante car dans ce cas nous ne savons pas si nous devons embaucher, une ou deux personnes.

3. QUESTIONS DIVERSES

- **DELIBERATION N°4** : acceptation dons

Pyrénées forme : 400€

Dégrèvement TF : 50 €

GAN rétroprojecteur : 294.06€

Menditte USM : 120 €

POUR : 11 CONTRE : 0 ABS : 0

REUNION DU CONSEIL DU 28/07/2014

Présents : Mmes BOUILLON, DRIENCOURT, LARRAMENDY, Mrs ALLARD, ARRAYET, BORTHELLE, BROUSSET MATHEU, BURGUBU-
RU, LOUGAROT, MAZQUIARAN.

Excusée : Mme JAUREGUI-ONDARSUHU

1. ACHAT D'UNE PARTIE DU HARAS

L'EPFL a délibéré pour que la commune devienne propriétaire de la partie habitation. Des devis seront demandés pour essayer d'installer un poêle bois dans l'appartement du bas. Après de petits travaux nous allons essayer de le louer à nouveau. Des demandes arrivant déjà, le maire rencontrera les personnes intéressées.

2. REPLACEMENT POSTE DE GARDIENNE

M. le maire explique que ce dossier est compliqué pour plusieurs raisons :

-Le départ à la retraite d'Evelyne Borthelle n'est toujours pas arrêté par la CNRACL.
-D'autre par la mission locale qui devait établir l'éligibilité des postulants aux emplois d'avenir nous a signifié une semaine avant les entretiens d'embauche que seulement quelques postulants pourraient obtenir un contrat d'avenir et encore avec une dérogation préfectorale.

Au vu de cette mauvaise nouvelle, M. le maire a décidé de rappeler les personnes diplômées ATSEM ayant déjà postulé, et de leur demander si elles étaient susceptibles de rentrer dans le cadre d'un emploi aidé.

-Il a été toutefois décidé de procéder aux entretiens d'embauches de classer les personnes de 1 à 8 en fonction du profil demandé. Par la suite suivant leur éligibilité ou non à un contrat aidé et du départ ou non d'Evelyne Borthelle à la retraite, nous ferons notre choix

-le 10 juillet les entretiens ont été réalisés en présence de Mme ETCHEGOYHEN (directrice d'école), Mme LEPHAILLE du centre de gestion, MAZQUIARAN B, LOUGAROT B et ce classement a été fait :

*le 1^{er} choix est une personne qui est effectivement éligible au CAE : possibilité d'un contrat d'un an renouvelable jusqu'à 24 mois au total, prise en charge financière de 20 heures hebdomadaires à hauteur de 85% du taux horaire brut du SMIC. Ce n'est pas initialement les aides que nous souhaitions avoir au lieu des 75% prévus nous n'aurions que 50% et encore pendant seulement 2 ans. M. le Maire pense toutefois qu'il s'agit du choix le plus judicieux, car la personne a de l'expérience.

Après discussion, M. le Maire propose d'annuler la création d'un des deux contrats d'avenir pour le remplacer par un CAE.

Pour : 9 Contre : 0 Abs : 1

M. le Maire précise qu'il désigne Mme CARLOS Céline pour occuper ce poste

Pour le second emploi il faudra attendre la décision de la CNRACL.

D'autre part, la communauté de communes nous demande de signer 2 conventions pour mise à disposition de personnel et la mise à disposition de locaux et matériels pour les activités périscolaires. Il est nécessaire de prendre une délibération pour permettre au maire de signer ces 2 conventions.

Pour : 10 Contre : 0 Abs : 0

3. ORAGES DU 24/25 Juin et 4 JUILLET 2014

Mr et Mme LECIEGUECAHAR tiennent à remercier les personnes qui sont venues les aider à nettoyer leurs habitations suite aux orages.

La commune a été fortement éprouvée par ces intempéries et le classement en catastrophes naturelles a été obtenu pour l'orage du 4 juillet mais pas encore pour ceux du 23 et 24 juin.

Il a fallu pendant plusieurs journées mettre l'employé municipal aidé de bénévoles, d'un tractopelle et de camion pour remettre en état chemins et fossés. Je tiens ici à remercier leur implication.

M. le maire énumère les différents points noirs sur la commune :

-Les éboulements sur la route Idaula, 2 importants et un en devenir, car s'ils continuent à augmenter ils risquent d'isoler la maison ARAINTY de tout accès. L'entreprise Castillon nous a conseillé de faire appel à un bureau d'étude géologue pour définir précisément les travaux à réaliser. Un dossier dans le cadre de fonds de solidarité d'après certains exemples du passé ne permettrait de récolter que 30 à 40 % du coût des travaux.

-Ces éboulements contraignent les habitants de chez MONTIOY et ARAINTY de passer par Libarrenx, et nous avons dû intervenir sur ce chemin pour qu'ils puissent passer.

-Les chemins de BETTANABA, de la borde à Roger après la carrière ont énormément souffert.

-L'ensemble des fossés, ruisseaux se sont engravés.

-Le Bourg de Libarrenx a été 3 fois inondé, une visite sur site a été effectuée avec le technicien rivière du SIGOM, 2 solutions existent soit faire une étude hydraulique complète et faire de lourds travaux d'amélioration, soit réaliser des petits travaux de bon sens qui auront moins d'impact en cas de tel orage.

-Le quartier Argouague : lui aussi inondé 3 fois. Il semblerait qu'il y ait sur ce secteur des facteurs aggravants que nous ont signalé les riverains par un courrier en recommandé mais qui avaient pour la plupart été déjà observés lors de nos visites pendant les orages. Les deux ruisseaux celui entre Libarrenx et Mauléon et celui qui passe au niveau du pont des soupirs ont été très impressionnants. Ici aussi 2 solutions existent : soit faire une étude hydraulique complète et faire de lourds travaux d'amélioration, soit réaliser des petits travaux de bon sens qui auront moins d'impact en cas de tel orage. Une réunion sur ce quartier sera organisée entre le conseil général, la communauté de communes, le SAPS et la commune pour définir les améliorations à apporter.

Pour l'ensemble de ces travaux des questions importantes sont à se poser :

-Le coût important des travaux à réaliser doit être financé par qui ?

-Comment intervenir dans des parcelles privées ?

-Faut-il à tout prix revenir à l'état initial alors que tôt ou tard le même orage avec les mêmes conséquences peut revenir ?

-faut-il opter pour des protections individuelles (portes étanches etc..) ?

M. le maire signale aussi qu'il a reçu un autre courrier en recommandé à la mairie avec copie à la préfecture, d'un administré concernant l'état du chemin rural d'accès à son habitation. Il a été procédé pour l'instant au comblement de petites ornières.

Concernant les travaux à faire, M. le maire précise que sur le budget il était prévu pour la voirie 2014, 37500 € : les interventions du tractopelle, camions, et employé municipal ont entamé ce budget. Avant d'avoir des estimatifs plus précis de ces grosses réparations, il va demander au conseil général s'il est possible de décaler sur l'année prochaine les aides prévues cette année.

Avant l'orage du 4/07, l'ensemble des routes communales a été chiffré par M. CAMBLONG de ATESAT service qui malheureusement disparaîtra à la fin de l'année.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Divers courriers de nos parlementaires sur la réorganisation du territoire au niveau des régions.
- L'association des élus de montagnes a élu son président : M. LASSALLE.
- Le conseil général a marqué au sol les emplacements d'arrêt des bus scolaires. A partir de la rentrée prochaine, à Libarrenx les élèves prendront le bus au niveau de chez CAPITAIN.
- Nous avons demandé le renouvellement de l'agrément de la commission d'écobuage.
- le préfet a réuni l'ensemble des maires de Soule et les présidents de syndicat pour leur exposer le futur découpage intercommunal : il sera à première vue dans les limites du Pays Basque et il propose 3 solutions :
 - *1 solution : Création d'une communauté de communes regroupant la CCXIBERUA + d'autres petites CC du pays basque pour faire + de 20 000 Habitants. Au choix du préfet.
 - *2 solution : Idem solution N°1 sauf que l'on crée en plus une sorte de syndicat mixte regroupant toutes les communautés de communes et les communautés d'agglomérations.
 - *3 solution : Communauté d'agglomération Pays basque regroupant les 158 communes du Pays Basque.
- Nous avons reçu aussi un courrier de la mairie d'OLORON demandant de participer au frais de fonctionnement de son école primaire en raison de la scolarisation chez eux d'un enfant résident à Gotein-Libarrenx. Un courrier de la préfecture a lui aussi précisé le cadre légal d'une telle participation. Un échange de mail nous a confirmé notre bon-droit de ne pas répondre à une telle demande.
- Une personne nous a demandé la possibilité d'abattre un arbre qui le gêne pour manœuvrer avec sa voiture et situé sur une voie publique. Au vu de l'emplacement de cet arbre et de son histoire, cette demande est refusée.

5. INTERCOMMUNALITE

✓ **Communauté de commune Xibéroa :**

- Commission déchets : il faudra trouver des emplacements de colonnes de tri : 2 à Gotein et 2 à Libarrenx
- Commission urbanisme habitat : cette commission aura un énorme travail à réaliser car il faudra réaliser au plus vite un SCOT (Schéma de cohérence territoriale), car à partir de mars 2017 la compétence sera exercée par la communauté de communes. D'autre part, il faudra aussi trouver ou créer un service instructeur l'état se désengageant de cette compétence.
- Commission Economie : faisabilité de chaufferies bois : la faisabilité de notre projet semble compromise.
- M. le maire précise aussi qu'il participe actuellement aux réunions organisées par M. VILLENEUVE et M. LABADOT pour la création d'un groupe de travail d'opposition constructive à l'équipe en place.

✓ **SIGOM :**

- Le SIGOM fera un dossier de subventionnement regroupant l'ensemble des travaux liés au cours d'eau suite aux derniers orages.

-Une nouvelle compétence Gestion des eaux et des milieux aquatiques et prévention des inondations dite « GEMAPI » va fortement impacter le fonctionnement du SIGOM dans les prochaines années, car elle va être attribuée aux communautés de communes qui pourront soit l'exercer soit la déléguer à un syndicat du genre du SIGOM et tout ceci au plus tard pour janvier 2018.

-le SIGOM nous demande de définir dans le cadre des travaux de protections des berges quel va être le % des travaux pris par la commune. Actuellement il est de 0% et sera maintenu. La commune ne faisant que l'intermédiaire entre le syndicat et le particulier pour qu'il obtienne des subventions.

✓ **SAEP :**

- Arrêté concernant la déclaration d'utilité publique de l'instauration des périmètres de protection a été pris pour la prise d'eau dite de GARINDEIN impactant un peu notre village

✓ **COMMISSION SYNDICALE DU PAYS DE SOULE :**

- Une étude éco-touristique a été lancée sur le col d'ORGANBIDESKA.

- Une candidature a été lancée pour un nouveau programme européen Leader ainsi que pour le POCTEFA (Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne France Andorre).

CONSEILS PRATIQUES :

- ✓ Le CAUE 64 propose pour les particuliers un service gratuit d'assistance et de conseil pour assurer le plus en amont possible, la qualité architecturale des constructions en projet appeler le 0559845366.pour RDV.

ETAT CIVIL :

Mariages : Le 28/06/2014 de Laure AGOUTBORDE et George ANACLETO

Le 19/07/2014 de Jacqueline PALENGAT et Christophe GOYA

Naissances : Antton fils de David NEQUECAUR-CHUBURU et de Julie LEYRITZ

Jade fille de Christophe GOSSELIN et Stéphanie DESAILLY

Décès : Mr BAILLET Raymond le 24/06/2014

Mme BARATS Martine née ESQUER le 27/06/2014

Mr JOSEE Alain le 06/07/2014

Mme GUERRERO-NICAUD Joséfa le 30/06/2014

Mme LEROY ETCHECOPAR Agnès le 30/05/2014

NOUVELLES DE GAZTIAK

Assemblée générale :

Celle-ci a eu lieu le vendredi 25 juillet dans la salle de la mairie copieusement garnie par dirigeants et joueurs des sections basket et pelote. On y a bien sûr parlé du succès de la fête du cinquantenaire, des bons résultats des basketteurs avec notamment la victoire des séniors féminines en finale du Trophée des P.A, des débuts difficiles mais prometteurs des pelotaris avec une première finale du Béarn jouée par les poussines du club et de la marche active qui a toujours ses adeptes.

Après le vote du bilan des activités et du rapport financier 2013 (solde créditeur de 594,58 €), après le renouvellement sans problème du Conseil d'administration et la préparation de la prochaine saison, beaucoup se sont retrouvés au foyer associatif pour le pot de l'amitié et un repas-grillades des plus joyeux.

Saison de basket 2014-2015 :

Quatre équipes sont déjà engagées : Séniors masculins 1 et 2, juniors et séniors féminines. Pour les équipes de jeunes, tout sera décidé fin août, début septembre. Un appel est lancé à toutes les familles du village qui désireraient inscrire leurs enfants à l'école de basket ou dans l'une des équipes qui seront constituées.

Différentes catégories :

- Ecole de basket : enfants nés en 2006, 2007, 2008. Les enfants fréquentant l'école de Gotein-Libarrenx, ayant suivi l'initiation en mai-juin, pourront s'inscrire dès cinq ans.
- Poussins/poussines : nés en 2004-2005
- Benjamins/benjamines : nés en 2002-2003
- Minimes : nés en 2000-2001
- Pour tous renseignements s'adresser à Marie-Pierre Gil-Lougarot (06 62 05 72 48) ou Arnaud Lougarot (05 59 28 09 95).

Tournoi de Libarrenx : il vient de débuter avec 109 équipes engagées et durera jusqu'au 20 septembre. Tous les soirs de belles parties se déroulent sur le petit fronton au jeu si particulier, au grand plaisir des spectateurs. Quand vous avez un moment, n'hésitez pas à venir les rejoindre.